



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 15 juin 2002

Une minute de silence en mémoire de Mme Germaine Brandt, décédée le 21 avril 2002.

1. Appel

Val-de-Ruz	Michel Favre Schmocker Romain
Lausanne	Utz Stéphane Renaud Olivier
Uni Neuchâtel	Jaquenoud Tanja Pipoz Cyril
Zug	Kreit Andreas
Genève	Bertolote Tiago
Sion	Constantin Véronique Constantin Francine
Fribourg	Hofstetter Daniel Prongué Hofstetter Françoise
La Chaux-de-Fonds	Jaquet Mélanie Buri Jérôme
Neuchâtel	Schleppy Jean
Caissier	Vorpe Alain
FSTB	Buschbeck Daniel Greber Carole Mesmer Erika Thomann Michel

Absents: Caméléons
St Gall

2 voix par club, pas de droits de vote pour le comité et les membres d'honneurs.
Vote à bulletin secret si 2 clubs le demandent.

2. Nomination d'un scrutateur

→ *Michel Favre élu scrutateur à l'unanimité*

→ *La proposition de Daniel de modifier l'ordre de l'ordre du jour (présenter le point 10 avant le point 7) est acceptée.*



3. Approbation du PV de la dernière AD

→ *Le PV est approuvé à l'unanimité*

Tanja propose de faire des PV décisionnels est de ne pas y retranscrire les discussions, vu que cela ne sera fait que de manière partielle et incomplète. Cette proposition est acceptée.

4. Approbation des rapports d'activités des organes de la FSTB

a. Rapport du comité exécutif

Cf rapports en annexe.

Errata dans le rapport de Carole sur la formation : Jérôme Chopard n'est pas coach J&S.

→ *Le rapport est approuvé à l'unanimité*

b. Rapport du caissier

Cf rapport en annexe

IMPORTANT : le « Bénéfice » de CHF 11'800.- contient CHF 8'400.- qui sont des acomptes versés par les joueurs de la sélection pour leur voyage en Angleterre en août 2002. Dans le prochain exercice cette somme représentera donc une perte de CHF 8'400.-.

c. Rapport des vérificateurs des comptes

5. Approbation des comptes annuels

→ *Les comptes sont approuvés à l'unanimité*

6. Décharge du comité et du caissier

- *La décharge du comité est votée à l'unanimité*
- *La décharge du caissier est votée à l'unanimité*



7. (10) Informations sur le programme d'activités et les projets à venir

Présentation par le comité du programme d'activité pour l'année à venir (cf documents en annexe).

2 questions consultatives de Daniel :

Un des objectifs pour l'année à venir est de développer le tchoukball en Suisse Allemande. Est-ce que les clubs sont d'accord de recevoir des groupes/classes à leur tournois ?

Réponse des clubs : Oui en principe. La FSTB doit informer les clubs et aux clubs de décider de cas en cas.

Si on arrive à trouver un/des sponsors pour le championnat, est-ce que les clubs sont d'accord de mettre les banderoles ?

Réponse des clubs : Oui

8. (7) Approbation de la proposition du comité pour l'augmentation des cotisations de la FSTB

Certains clubs pensent qu'il est préférable de ne pas faire payer des cotisations FSTB aux membres passifs des clubs. Suite à cette remarque, le comité propose d'intégrer dans le règlement pour les cotisations de la FSTB une catégorie de plus, les membres de soutien.

La proposition qui est soumise au vote est donc la suivante :

La perception des cotisations auprès des adhérents à la FSTB se fait sur la base des principes suivants :

1. Tous les adhérents paient une cotisation annuelle à la FSTB dès leur deuxième année d'adhésion.

2. Les cotisations se calculent sur la base des membres déclarés par les adhérents

3. Les cotisations se montent à :

Actifs	CHF 25.-
Juniors (moins de 21 ans)	CHF 15.-
Soutien	CHF 10.-
Passif	CHF 0.-

Ce nouveau règlement entre en vigueur dès la période qui s'étend du 1 mai 2002 au 30 avril 2003.

→ **13 oui**

4 non

1 abstention

La proposition de règlement pour les cotisations de la FSTB est donc acceptée.



9. (8) Approbation du budget

Annotation au budget 2002-2003 :

L'exercice contiendra une « perte » de CHF 8'400.- qui représente les acomptes que les joueurs de la sélection ont payé pour leur voyage en Angleterre, sur la période précédente, vu qu'aucun compte transitoire n'a été créé pour cette somme.

Vote sur le budget 02-03 (tel qu'il a été présenté dans le document « Rapport d'activités 2001-2002, Comptes 1/1/2001 – 30/4/2002, Budget 2002-2003 » et en y intégrant l'annotation ci-dessus).

→ **16 oui**
2 abstentions

Le budget est donc approuvé

10. (9) Election des vérificateurs des comptes

1^{er} Lausanne
2^e Neuchâtel
Sion suppléant

11. Divers

Michel Thomann présente les documents du « soutien training » qui doit aider les joueurs de la sélection à financer leur voyage et leur équipement.

Le club de La Chaux-de-Fonds rappelle qu'ils organisent un camp pour les jeunes de 12 à 16 ans du 7 au 18 juillet 2002.

Le club de Val-de-Ruz aimerait que les modifications importantes du règlement du championnat soient votées en AD.

Daniel transmet la demande de Florence Amez-Droz pour des volontaires le 24 août pour une démonstration de tchoukball lors de l'inauguration de la nouvelle salle de sport de Marin.

Annexes :



- rapport du caissier
- programme d'activité 2002-2003

Genève le 1^{er} Décembre 2002



Rapport du caissier

Au travers de ce rapport, je vous présente un exercice comptable un peu particulier car il s'étend du 01.01.2001 au 30.04.2002.

Je suis très heureux de pouvoir vous présenter, pour mon dernier rapport, un exercice comptable plus qu'excellent qui se termine avec un bénéfice de CHF. 10'961.65.

Toutefois, il est à noter que ce résultat représente une situation quelque peu faussée puisque les joueuses et joueurs des sélections ont payé entre CHF. 750.- et CHF 850.- chacun et que leur participation au tournoi mondial GB02 n'est que partiellement payée. Il faut également mettre en évidence l'apport exceptionnel créé par le bénéfice du Festival 2000.

Cette année, un effort important a été consenti au niveau de l'arbitrage. En Effet, le comité a eu le mérite de former de nouveaux arbitres et de les équiper. Des T-Shirts et des sifflets leur ont été fournis.

La différence entre le montant prévu et le montant réel des cotisations payées par les clubs fait suite au versement des cotisations en retard de

Val-de-Ruz pour l'année 2000-2001 et une légère augmentation du nombre des membres affiliés.

Pour terminer, je tiens, en votre nom, à remercier les nouveaux experts J+S qui ont fait un don de CHF. 240.- suite à leur formation.

Je reste à disposition de l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques complémentaires.

Fribourg, le 12.06.02
Alain Vorpe